VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'ATTENTION

—DES—

Connaisseurs, Chercheurs d'Antiquités

Et MARCHANDS est appelée à la

Vente en Liquidation de Meubles Antiques Rares,

522 RUE ROYALE, près St-Louis.

Vente de Receveur de la "Charles J. Schmidt Art Furniture Manufacturing Company."

No 72,722—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SAM H. STERN, ENCANTEUR—Le JEUDI, 28 AVRIL, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 522 rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, en date du 12 avril 1904, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

A—LE STOCK ENTIER, consistant en modèles rares et de choix en acajou, bois de rose, etc., lits à quatre colonnes, lourdement sculptés, armoires à colonnes sur le devant, dressoirs, tables, tables à extension, chaises à dos de violon, consoles, "davenports," tables de jeu, commodes avec tiroirs, tables à ouvrages, "chippendale" et autres pièces, coffre-fort en fer, pupitres à couverture plate et meubles de bureau.

B—UN WAGON NEUF, meubles, outils, bancs de travail, etc.

(—COMPTES, DROITS et CREDITS et le terme non expiré du bail du magasin au rez-de-chaussée du local, Nos 520-522 rue Royale, expirant le 30me jour de septembre 1904, maintenant loué pour $30 par mois.

SAM. H. STERN, Encanteur.

E. Howard McCaleb, avocat.

Conditions Comptant.

17 av—17 24 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Succession de J. Ward Gurley. No 71,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Bibliothèque de Lois et Meubles de Bureau.

JEUDI, le 5 mai 1904, 11 heures a.m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629-631 rue Commune. (Successeur d'Ed. Curtis).

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A signé le 13 avril 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, et adressé à Sam H. Stern, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 5 mai 1904, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629-631 rue Commune—

Un lot de livres, incluant les Rapports Fédéraux, les Rapports des Etats-Unis et les Actes de la Louisiane, et un lot de meubles de bureau, incluant chaises, tables, bibliothèque sur pivot typewriter, etc.

Conditions Comptant.

Saunders & Gurley, avocats.

SAM H. STERN, Encanteur.

24 av—24—mai—1 5

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double, 823 et 825 avenue Atlantique, près des bâtisses du "Southern Pacific."

Succession de Lucy Holland ou Wright, veuve de John Morrill.

No 72,265 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mars 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique, Pacifique et Sildelle et la rue Homer, désigné comme lot No Six de l'îlet 144 sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1842 et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente deux [32] pieds trois [3"] pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois [123'] pieds nuit [8"] pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le joli cottage double Nos 823 et 825 avenue Atlantique, retiré de la banquette, avec barrière sur le devant, contenant galerie sur le devant, 5 chambres et cabinet de chaque côté, citernes et hangar et se loue à $10 par mois de chaque côté.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1904, et l'acte de vente pardevant W. J. Hennessy, notaire, [10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessey, avocat.

31 mars—31—av 3 10 17 24—mai 1 3

Annonce judiciaire—Terre de valeur à West Carroll—Succession de J. A. C. Wadsworth—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 48 526.

Devant être vendu à l'enchère publique, LUNDI 9 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans la paroisse Ouest Carroll, décrite comme le East 1/2 of Section 4 Township 20 N. R. 9. Conditions comptant. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Chas. Louque, avocat. 9 av—9 16 23 30—mai 7 9

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 189", et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds au pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie, etc. d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,

bureau 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

8 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapène dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 32), dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse Orange Dorgenois et l'allée Rousselin, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125' 11" 6" de profondeur

Conditions—Comptant l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur,

336 rue Carondelet.

17 av 17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 64,517 Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H. Howard—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo, désigné par le numéro municipal 265, ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien îlet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 24 novembre 1890, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, daté le 6 décembre 1890.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

J. J. McLoughlin avocat. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

3155-57 RUE N. REMPARTS

(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE),

—ET—

DEUX MAISONS SIMPLES,

Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE.

(ILET PIÉTE, DESIRE ET DAUPHINE)

A L'ENCAN

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE A MIDI,

MARDI, 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Darsam, dossier No 73,072, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Louisa Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur, et 2d d'une autre portion de terre immédiatement derrière le fond ci dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq, de l'îlet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désire et Dauphine, sur un plan de C. Groux, architecte daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville sous le No 35 de son livre de plans No 5 lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,

Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE,

Nos **2416-18** Rue Melpomène.

A L'ENCAN.

Succession de Joseph C. Raymond.

No 71,930—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 28 mars 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 3 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène Howard, Frérst [autrefois Jacobs] et Terpsichore, désigné par le numéro huit, sur un plan fait par J. T. Dunbar voyer, le 11 avril 1848, et déposé en l'étude de L. Laton, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ou sa propre ordre, et par lui ou elle endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1904; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M Stafford, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur

Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

F. A. Lambert, avocat.

2 av 23 10 17 24—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE

1516 ARABELLA,

près de l'avenue St Charles,

ET

Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington.

UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX

A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi.

MARDI, LE 17 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D". Dossier No 72,860 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, daté et signé le 8 Avril, 1904. Je vendrai la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et la bâtisse qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme lot No 60, le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai, 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D. Pilcher, et ledit lot mesurant 45' 3" 3"' de face à la rue Arabella sur 120' de profondeur, avec une largeur dans le fond de 45' 1" 6"' et ledit lot commençant à une distance de 89' 10' 6"' de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième Howard et Frerst, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 20, et le dit lot mesurant 25' de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120'.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,

Propriété Foncières et Placements Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

Branch K. Miller, avocat.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Téléphone—

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

160 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi le 10 mai 1904 à midi—Succession d'Auguste Zeuner.—No 72,943—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 8 avril 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre vingts et 80/100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, situés dans la moitié Sud du quartier Sud-Est de la section trente quatre, comté huit, rangée quatorze Est de site Hélène, District Méridien de la Louisiane

2° Quatre-vingt acres de terre situés dans la dite paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, contigus à la propriété ci dessus décrite, aussi situés dans la moitié sud du quartier sud ouest de la section trente quatre comté huit, range quatorze, est du district Greenberg. Ledite quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étendue Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant H Garland Dupré, notaire. 20 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE,

Encanteur

806 rue Perdido.

J C Henriques, Esq., avocat.

10 avril—10 17 24—mai 8 9 10

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE

PEREGRINO AVENDANO.

No 61,515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse No 802 rue Perdido, entre Carondelet Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication; lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques, incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès, les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acheteur.

Denégre, Blair et Denégre, avocats.

10 av—10 17 24—mai 1 8 11

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses de Paris

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

A L'ENCAN.

LAITERIE DE PREMIERE CLASSE.

La Propriété de LOUIS MAZERE coin des rues Conti et Télémaque,

JEUDI, le 28 avril 1904, à 11 heures A. M.,

La vente a lieu parce que l'on se retire des affaires. Comme suit

34 vaches, 8 veaux, 1 taureau, 4 bons chevaux, 1 cochon gras, 2 charrettes à lait, 1 wagon à fourrage, 1 charrette à bascule, 1 buggy, 1 fourneau pour faire à manger, 4 jeux de harnais, une auge à manger, un abreuvoir, un jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une vacherie de première classe.

L'acquéreur de la plus grande partie du stock aura la clientèle. Conditions de la vente. Toutes sommes au-dessous de Cent Dollars comptant, au-dessus de Cent Dollars, en billets de six mois avec sécurité approuvée. Pas de droits sur le stock. Avoir un lot de belles poules et de beaux canards. N'oubliez pas l'endroit et la date. Prendre les cars ceinture Canal.

E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier. 24 av—24 26 27 28

Denis, Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Dans l'affaire de "Port Vincent Brick and Stave Company, Limited."

La Propriété Foncière, ainsi l'installation et l'équipement d'une fabrique de briques et de douves ou scierie de planches.

Située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, No 72,126, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 avril 1904, de l'Hon. John St Paul juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

PROPRIETE FONCIERE.

1° Une certaine étendue de terre située près de la ville de Port Vincent, dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, connue et décrite comme suit, à savoir: Commençant au "iron stob" sur la rivière Amite, rive est, ou les terres de A. Collins & Co sont contigues, de là courant nord-est 46 et 36—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté vers le sud 5 et 60—100 chaînes à un "iron stob" de là sud-ouest à un "iron stob" 9 et 52—100 chaînes, de là au côté est 26 et 89—100 chaînes à un "iron stob", de là du côté sud 15 et 10—100 chaînes à un "iron stob" sur la rive est de la rivière Amite, de là en remontant la rivière jusqu'à un noyer marqué d'une croix X et trois ébréchements; de là nord est 4 et 36—100 chaînes à un cyprès avec une croix sur le même, de là du côté ouest 16 et 44—100 chaînes à un noyer avec une croix et trois ébréchements, de là sud ouest 16 et 44—100 chaînes à un "iron stob", la rive Est de la rivière Amite, de là en remontant la rive de la rivière Amite jusqu'au point de départ, ladite étendue de terre contient 64 acres, plus ou moins, étant la même propriété que la non incorporée Port Vincent Brick & Stave Company, acquit de George Cambre et Als, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent lesdites améliorations consistant de cinq cottages, demeure et une grange.

2° Une certaine étendue de terre acquise de Henry Merritt de Winnfield, Kansas, le 16 décembre 1899 et enregistrée dans le livre 8, pages 65, 66 et 67 le 30 novembre 1895, ladite étendue de terre contient 12 acres, plus ou moins, située dans la paroisse Livingston, Etat de la Louisiane, contigue à la ville de Port Vincent, borné du côté est par la propriété de Chas Savoye et Charles Cambre, du côté sud par les terres de George Cambre, du côté ouest par la rivière Amite et du côté nord par la ville de Port Vincent excepté une se trouvant réservée de 50 pieds, se trouvant à l'encoignure du "gin lot," connue comme l'encoignure sud est et désignée par un "iron stob" aussi démontré dans l'acte de vente de A. Collins & Cing, le 20 janvier 1902, pardevant Jos. E. Hebert notaire, comme étant montré dans une étendue de terre dans l'espace pour lui-même dans le lot, de la allant dans la direction sud ouest 50 pieds à un "iron stob" de la ouest à la rivière Amite.

Excepté une certaine étendue de terre mesurant six cent soixante seize pieds (676) de face sur quatorze cents (1400) pieds de profondeur et bornée au-dessus (à l'Ouest) par des terres appartenant à T. H. Sutcliff, au-dessous (à l'Est) par des terres appartenant à Mme Louis Guitreau, et son mari, au Nord par des terres appartenant à lui-même et au Sud par la Rivière Amite.

DEPENDANCES.

3° Une installation de moulin à scie Wheel & Make, voitures, poulies, courroie composées de deux Henry Disston inserting Tooth Saw.

Aussi une brigueterie et dépendances, bouilloire, planches, "cross ties", 125,000 briques, "Donkey" Donkey, machines outils, rails élevés, etc., le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée

Termes et conditions—Ceci étant le deuxième et le dernier encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce que cela rapportera sur un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur, cependant, aura à déduire de son enchère et payer comptant au moment de la vente les frais et dépens de cette affaire et vente, se montant à environ $350 et taxes dues sur ladite propriété, s'élevant à $50.

L'acte de vente pardevant George Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 av—15 17 22—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage Simple, 2315 rue Erato,

Entre les rues Howard et Liberté.

Mme Charlotte Price vs Mme Mary J. D. Lehder et als.

No 72,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 avril 1904 et signé le 22 avril 1904, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Howard, Liberté et Clio, désigné comme lot No 3 de l'ancien îlet No 11, maintenant 1 et No 349, mesurant 33 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Erato, 33 pieds 9 pouces 7 ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2 et 121 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4; les améliorations sont désignées par le No 2315 rue Erato et comprennent un joli cottage simple.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste Anne, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de John A. Wagner.

No 68,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 12 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D daté le 8 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Ste Anne et Dumaine, désigné comme partie de lot No 16 de l'îlet 18 sur un plan de J. A. D'Hémecourt, daté le 24 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire et ayant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant payer les taxes de 1904, dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire aux frais de l'acquéreur.

Carroll et Carroll, avocats.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidée

Nos 70,482 et 72,872, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet, — MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Phillip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Phillip, Rousseau, Tchoupitoulas et Sorapuru mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904

L'acte de vente pardevant Valentine J. Steinitz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Geo. J. Unterjener, avocat.

10 av—10 17 24—mai 1 8 12

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 27 Avril 1904,

NEUF MULETS,

UN CHEVAL,

CINQ WAGONS,

UN PIANO, et

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Au No 2630 rue du Quartier, A midi et demi.

Succession de John Strate.

No 72,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MERCREDI le 27 avril 1904, moi, PETER GALLAGHER—un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans j'offrirai en vente au No 2630 rue du Quartier, entre les rues Dorgenois et Broad en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 11 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur

No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, M. R. Neuhauser, avocats.

17 avril—17 20 24 27.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MICHEL MOSES.

No 72,893—Cour Civile de District, Div. C.

PROPRIETE DU DEUXIÈME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 12 mai 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 21 mars 1904, par l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, lot 313, borné par les rues St Philippe, Dumaine, N. Rocheblave et N. Tonti, formant l'encoignure des rues St Philippe et N. Rocheblave, mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, et 49 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur 87 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à la rue N. Rocheblave, et 87 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Tonti, plus ou moins. Ladite portion de terre est maintenant désignée comme lot 5 sur la liste d'assessements

Termes et conditions—Le moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit d'un an comme représenté par un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque